

Compte Rendu CULTURHISTO 2014 Journée d'études des doctorants "Faiseurs et passeurs de patrimoine XIXe-XXIe"

Introduction

L'objet de cette journée était non d'étudier les institutions de conservation du patrimoine mais les acteurs de la patrimonialisation et de la médiation. Cette problématique permettait de parler aussi de ces institutions mais avec une autre perspective. Au cours de la journée, il a ainsi été question de musées, de sociétés savantes, de centres d'archives, de radiodiffusion, d'intellectuels et d'érudits.

Après trois thématiques réparties en autant de sessions, la journée a été complétée par une table ronde faisant dialoguer la recherche avec le monde des professionnels du patrimoine.

Deux principaux fils rouges se sont révélés au fil des communications :

- la patrimonialisation intervient souvent en réaction à des traumatismes (la disparition ou la crainte de perdre des éléments du passé ou du quotidien), renvoyant à la fragilité matérielle du patrimoine, laquelle pourrait être ainsi un de ses traits caractéristiques.
- les faiseurs et passeurs de patrimoine sont aussi des instances de sélection du patrimoine, et de sa légitimation.

1ère session: définir et inventer le patrimoine

La première intervention de la journée proposée par Sébastien Cacioppo invitait à réfléchir à la définition du patrimoine culturel par le droit. La terminologie "patrimoine culturel" n'apparaît que tardivement dans les textes. C'est en 1959, à l'occasion de la création du ministère chargé des affaires culturelles, que le patrimoine culturel est évoqué, sans pour autant être clairement défini. En effet, l'une des particularités du patrimoine culturel est la complexité à en délimiter les contours. Les critères selon lesquels certains objets apparaissent comme appartenant au patrimoine culturel ne relèvent pas de l'objectivité, sans pour autant empêcher une sélection. Ce flou permet un élargissement du domaine dont les frontières ne cessent de se modifier. Reconnu comme étant de la responsabilité de l'État en tant que bien commun de la nation qu'il faut transmettre aux générations futures, le patrimoine culturel est donc « co-construit » par les institutions.

À travers l'exemple d'Octave Mirbeau, Marie Bernard Bat s'est ensuite intéressée à une figure individuelle afin de montrer comment une personnalité pouvait influencer les processus de patrimonialisation. Méfiant à l'égard de l'État et des académies officielles, Octave Mirbeau crée son propre "musée imaginaire" en écrivant des articles dans la presse. Il s'attache à faire découvrir des artistes contemporains en mettant en perspective les tableaux qu'il décrit avec la manière dont travaillent les artistes. Bien qu'il soit hostile aux politiques de patrimonialisation de l'État, il revient paradoxalement vers ce dernier afin de diffuser plus largement les artistes qu'il présente dans ses chroniques auprès du grand public. L'exemple d'Octave Mirbeau illustre donc, d'une part, la manière dont un individu peut oeuvrer à la patrimonialisation de certains objets et, d'autre part, l'apparente nécessité de faire appel à l'État pour que cette démarche trouve des résonances plus larges et puisse avoir un impact plus important.

2ème session: figures de la patrimonialisation

Christophe Meslin a tenté de dresser le portrait de deux acteurs de la patrimonialisation de la région lilloise dans la première moitié du XIX^e siècle. Ces deux exemples permettaient de renvoyer à ces acteurs récurrents de l'art et de la culture locale que sont les érudits et les sociétés savantes. Leur action va au delà de la passion pour les Beaux-Arts, en effet il y a chez eux une conscience de l'existence d'une culture locale et régionale à mettre en valeur. Se distingue en outre chez les deux individus présentés la volonté de prendre en mains l'éducation et la culture du peuple, volonté mue par un idéal de diffusion de la culture, et concrétisée par la rédaction de manuels ou de guides.

Avec l'exemple du patrimoine du quotidien exposé au musée de civilisation de Québec, Laurence Provencher-Saint-Pierre s'est demandée s'il s'agit ainsi de créer un patrimoine du présent ou de constituer une réserve pour le patrimoine de demain. Une telle initiative renouvelle des questions anciennes s'agissant de patrimoine, celle des limites temporelles du patrimoine, celle de la valeur et des usages des objets, etc. Le musée de civilisation essaie de répondre à ces questions en élaborant une politique d'acquisition. Le conservateur de musée est une autorité patrimoniale dont l'expertise est sollicitée pour répondre à de telles problématiques.

La communication de Dominique Figini-Véron nous a révélé la grande richesse des fonds photographiques du cabinet des estampes ainsi que le rôle des grands commis chargés de leur conservation et de leur valorisation, comme l'organisation d'expositions. L'action de ces personnels de la BnF a notamment permis de donner à la photographie le statut d'œuvre d'art. L'évolution des techniques et la démocratisation de la photographie ont confronté ces professionnels au défi des "océans d'images" qui leur arrivaient ou qu'ils allaient chercher dans les *books* des artistes contemporains. Le dépôt légal de 1925 a renforcé l'impératif de sélection par les conservateurs.

Table ronde

La table ronde de l'après-midi a permis aux professionnels invités de mettre en regard leur expérience du patrimoine.

Ourida Tilikete, enseignante de français langue étrangère au GRETA 93 et médiatrice culturelle, nous a tout d'abord fait part de sa pratique pédagogique, dans laquelle le musée se fait vecteur « des codes sociaux culturels de la culture française ». Les visites au musée permettent ainsi à un public de primo-arrivants de se familiariser avec la culture française à travers la découverte du patrimoine national. Ces nouvelles connaissances socioculturelles transmises par le musée viennent ainsi renforcer les connaissances linguistiques nécessaires à l'intégration sociale et professionnelle de ces apprenants.

Marie-Laure Estignard, conservateur du patrimoine et directrice du musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, cherche quant à elle à faire découvrir son territoire aux habitants de la cité. Bien que la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines soit relativement récente, les différents territoires qui la composent sont néanmoins dotés d'un patrimoine local riche que le conservateur se charge de mettre en avant. Mme Estignard a, entre autre, participé à la reconstitution d'un appartement typique tel qu'on en trouvait à Saint-Quentin dans les années soixante-dix. Cette démarche permet notamment de rapprocher le citoyen de son expérience personnelle et participe à la création d'un patrimoine commun local.

Caroline Bugat, enfin, responsable du pôle médiation au sein du service des activités culturelles du Musée de la musique, est revenue sur le rôle du musée comme « passeur de patrimoine ». A travers le parcours « Touchez la musique », le visiteur, quelque soit son âge, son handicap, et indépendamment de son expérience musicale, pouvait toucher des instruments de musique conservés au musée. Un système novateur permettant de traduire le son par des vibrations ou des signaux lumineux a par exemple permis à des personnes malvoyantes et malentendantes d'appréhender l'instrument d'une façon originale. L'expérience de Mme Bugat témoigne une nouvelle fois de la volonté du conservateur et des médiateurs de rendre le patrimoine accessible à tous.

4ème session: les médias et l'audiovisuel

Cécile Morin a rendu compte de la pratique des reportages radiophoniques en Afrique. Dans les années 1950, la Radiodiffusion française envoie ses reporters en Afrique subsaharienne pour promouvoir par le son les territoires d'outre mer. Ces reportages prennent place dans un contexte de valorisation de l'oralité en Afrique par les ethnographes, alors que les sociétés africaines semblent menacées et que la transmission risque de se rompre. Il s'agit de sauver une mémoire par le son, l'oralité devenant ainsi patrimoine, et les bandes conservées et mises en collection. Les journalistes se disent "chasseurs de sons" ou "collecteurs", vocabulaire renvoyant au safari. Ce qu'ils ont recherché et rapporté d'Afrique était conforme aux idées reçues de la métropole sur ces territoires et leurs habitants: échos des paysages sonores (surtout forestiers), voix, musiques et coutumes dites traditionnelles.

Avec l'exemple de Nikolaus Pevsner (1902-1983), présenté par Emilie Oleron Evans, nous avons découvert la figure d'un universitaire européen (Allemand émigré en Grande-Bretagne) qui a œuvré pour sortir l'art de l'université. Avec son émission de radio à la BBC, Pevsner cherche à répondre à la question "pourquoi s'intéresser à l'art?". Il s'attache à démontrer que le patrimoine est représentatif de la valeur de la civilisation britannique à un moment où les Britanniques doutent de la qualité de leur art. En particulier, il s'attache à contextualiser et expliquer les oeuvres que le public peut aller voir, essayant de développer sa sensibilité et d'introduire l'art dans le quotidien. Les commentateurs de la presse ont vu en Pevsner un grand éducateur de par ses émissions de radio, mais aussi son ambitieux projet des guides *Buildings of England* recensant les monuments (un pour chaque comté d'Angleterre).

Conclusion

Les actes de la journées seront publiés dans le courant de l'année 2014 dans un format électronique (nous renvoyons au site du laboratoire qui donnera l'information : www.chcsc.uvsq.fr)